

La formation : l'énergie de vos projets !



Se former, c'est inscrire son exploitation dans un processus de développement durable en innovant, en acquérant de nouvelles compétences, en développant de nouvelles activités, en favorisant l'emploi qualifié en milieu agricole et rural. Le Pôle Formation de la Chambre d'Agriculture du Gers avec VIVEA (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), le FAFSEA (salariés d'exploitations agricoles), les OPCA, le Conseil Régional, l'Europe (FSE, FEADER) vous propose des formations.

Retrouvez notre catalogue formation actualisé sur www.gers-chambagri.com / rubrique formation.

Réf.	Thèmes	Titres	Dates	Lieux	Tarifs
12 157	Agro Environnement	Certiphyto "Décideur en exploitation agricole" Grandes Cultures	6 et 13 décembre 2012	Auch	A*
12 133	Stratégie et économie des exploitations	Stage collectif	27 et 28 novembre et 3 décembre 2012	Auch	C*
12 134	Stratégie et économie des exploitations	Aspects sociaux, juridiques, conditionnalité des aides ; vivabilité de son projet d'installation (JA)	4 et 5 décembre 2012	Auch	B*
12 164	Stratégie et économie des exploitations	Accueillir un apprenti sur son exploitation	14 décembre 2012	Auch	A*
12 165	Stratégie et économie des exploitations	Recenser, évaluer, comparer les éléments permettant de chiffrer la rentabilité du projet (JA)	11 et 20 décembre 2012	Auch	A*
12 159	Conduite d'atelier ou de production - Elevage	Certificat d'aptitude au transport d'animaux vivants	17 et 18 décembre 2012	Auch	A*

A : Ressortissants VIVEA : Prise en charge par votre fonds de formation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription. **Autres :** nous consulter.

B : Prise en charge par VIVEA pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation. **Autres :** nous consulter.

C : Prise en charge par l'ETAT pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation.

D : Salariés : prise en charge par le fonds de formation de votre entreprise. **Autres :** nous consulter.

E : Demandeurs d'emploi : prise en charge par le Conseil Régional. **Autres :** nous consulter.

Pour consulter le programme des formations ci-dessus, s'inscrire et connaître les conditions générales ou récupérer le BULLETIN D'INSCRIPTION valant contrat simplifié de formation professionnelle, se reporter au Catalogue Formation 2013 ou sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation